



BULLETIN DE RESERVATION ET MODE DE REGLEMENT

Un bulletin de réservation par pêcheur à compléter, signer et à renvoyer.
 La réservation ne sera effective qu'à réception du bulletin de réservation accompagné d'un acompte de 50% du prix de la prestation choisie.
 Un email de confirmation vous sera envoyé des réception de la réservation.
 Toute prestation sera soldée avant la date de départ, avec paiement de l'intégralité si votre réservation se fait à moins de 60 jours du départ.

Date de réservation de la prestation:

Date du séjour:

Nom/Prénom:

Adresse complète:

Tél domicile:

Tél port:

Email:

Formule choisie	
Tarif/pers	
Acompte 50% (cheque, virement ou paiement paypal à l'ordre de F.Bergues)	
Solde à verser	
Recommandations, particulières:	